

LES REVUES LEXBASE



« De l'actualité à la doctrine,
LEXBASE suit chaque niveau
de l'information juridique »

LEXBASE vous propose **TROIS TYPES D'INFORMATIONS**, pour ne manquer aucune des dimensions de l'actualité juridique.

LE QUOTIDIEN

Démarrez votre journée en parcourant notre flash d'actualité juridique et disposez d'une information pertinente pour votre activité professionnelle, sur toutes les thématiques du droit.

LES HEBDOMADAIRES

Articles de fond, entretiens, retours sur une actualité marquante, LEXBASE vous informe des réflexions sur l'actualité du droit, au regard de la doctrine.

Chaque jeudi, faites le point avec les six revues hebdomadaires thématiques LEXBASE :

- › *Edition sociale*
- › *Edition fiscale*
- › *Edition privée*
- › *Edition affaires*
- › *Edition publique*
- › *Edition professions (bimensuelle)*

LES BULLETINS D'ACTUALITÉS

Les « bulletins d'actualités », élaborés en collaboration avec des cabinets d'avocats reconnus dans leur domaine, constituent la « doctrine pratique » de LEXBASE :

- › **NTIC** ;
avec le cabinet *Féral-Schuhl Sainte-Marie*.
- › **Environnement** ;
avec le cabinet *Savin Martinet Associés*.
- › **Immobilier** ;
avec le cabinet *Peisse Dupichot Lagarde Bothorel & Associés*.
- › **Concurrence** ;
avec le cabinet *Freshfields Bruckhaus Deringer*.